

FICHE SIGNALÉTIQUE

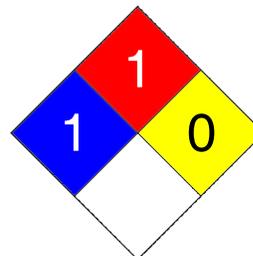
1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière Orange Oil Wood Polish
CAS Mélange
Usage du produit Poli à meubles
Fabricant Howard Products Inc.
560 Linne Road
Paso Robles, CA 93446 US
Téléphone: 1-805-227-1000
1-800-424-9300

CHEMTREC

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	* 1
Inflammabilité	1
Danger physique	0
Protection individuelle	B



2. Identification des risques

Description générale des risques AVERTISSEMENT
IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Effets potentiels sur la santé à court terme

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, ingestion.

Yeux Peut causer une irritation.

Peau Le contact avec la peau peut causer une irritation et une réaction allergique (sensibilisation) chez certains individus. Peut être absorbé par la peau.

Inhalation Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Ingestion Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Organes cibles Yeux. Peau. Système respiratoire.

Effets chroniques L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.

Signes et symptômes Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	50 - 70
Essences d'orange douce	8008-57-9	3 - 7
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	15 - 40

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Contact avec la peau Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Inhalation En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

Ingestion	Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Avis aux médecins	Les symptômes peuvent être différés.
Conseils généraux	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Poudre chimique. Dioxyde de carbone. Brouillard.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Pas disponible
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Méthodes de contention	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.
Stockage	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Ingrédient(s)	Limites d'exposition
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Essences d'orange douce	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé

Mesures d'ingénierie

Ventilation générale adéquate.

Protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage

Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

Protection des mains

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Protection de la peau et du corps

Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. Wear nuisance dust mask where mist is created.

Considérations sur l'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
Couleur	Orange
Forme	Liquide.
Odeur	Orange
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	Pas disponible
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	Pas disponible
Point d'ébullition	> 204.44 °C (> 400 °F)
Point d'éclair	163.33 °C (326 °F) TVC
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	< 1 (AcBu=1)
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse	Pas disponible
Densité	0.86
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H2O)	Négligeable

Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Pourc. de mat. volatiles	Pas disponible

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Acides. Oxydants. Peroxydes. Chlorure de vinyle
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	5.2 mg/l/4h rat
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	2.18 mg/l/4h rat
Essences d'orange douce	13 mg/l/4h rat

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	5000 mg/kg rat
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	5000 mg/kg rat
Essences d'orange douce	5000 mg/kg rat

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Peut causer une irritation.
Peau	Le contact avec la peau peut causer une irritation et une réaction allergique (sensibilisation) chez certains individus. Peut être absorbé par la peau.
Inhalation	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Sensibilisation	Contient un agent sensibilisateur potentiel de la peau.
Effets chroniques	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Cancérogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Mutagénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Effets sur la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Matières synergiques	Pas disponible

12. Données écologiques

Écotoxicité Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

Écotoxicité - Données de puce de l'eau

Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	96 Hr LC50 Den-dronereides heteropoda: 4720 mg/L
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	48 Hr EC50 Daphnia magna: >1000 mg/L

Écotoxicité - Données D'eau douce D'Espèce De Poissons

Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 45 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 2.2 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 2.4 mg/L [static]
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: >5000 mg/L

Effets sur l'environnement	Pas disponible
Toxicité aquatique	Pas disponible
Persistance et dégradabilité	Pas disponible
Bioaccumulation /accumulation	Pas disponible

Coefficient de partage	Pas disponible
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible
Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible
Autres effets adverses	Pas disponible

13. Élimination des résidus

Codes de déchets	Pas disponible
Instructions relatives à l'élimination des résidus	Consulter les règlements fédéraux, état/provinciaux et municipaux avant d'éliminer.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act - É.-U.) de l'EPA (Environmental Protection Agency - É.-U.).

Substances dangereuses CERCLA/SARA - Sans objet.

Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Aucune

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger
 Risque immédiat - Oui
 Risque différé - Oui
 Risque d'incendie - Non
 Danger lié à la Pression - Non
 Danger de réactivité - Non

Section 302 substance extrêmement dangereuse Non

Section 311 produit chimique dangereux Oui

Clean Air Act (CAA) Pas disponible

Clean Water Act (CWA) Pas disponible

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie D-Division 2B

L'étiquetage SIMDUT



Régulations des états

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

Nom du stock

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

11-Mai-2010

Date en vigueur

01-Mai-2010

Date d'expiration

01-Mai-2013

Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.